

HONORAIRES DE TRANSACTION T.T.C* A LA CHARGE DU VENDEUR

HABITATION / PROFESSIONNEL / TERRAIN / COMMERCIAL / INDUSTRIEL

PRIX DE VENTE GARAGES ou PARKINGS	Honoraires*
	3 000.00 €
Jusqu'à 99 999€	8%
De 100 000€ à 139 999€	7%
De 140 000€ à 179 999€	6%
De 180 000€ à 349 999€	5%
De 350 000€ à 449 999€	4.5%
De 450 000€ à 699 999€	4%
Au-delà 700 000€	3.5%

Pour tous mandats Réussite + ou Mandats Exclusifs

Prestations offertes :

- Reportage photo HDR
- Visite virtuelle 360°
- Espace client dédié (agenda, statistiques, compte rendu de visite)
- Accompagnement personnalisé
- Diagnostics remboursés lors de la signature définitive
- Pack web 40 sites
- Assurance décès-invalidité
- Emplacement privilégié en vitrine
- Home staging virtuel
- Aide personnalisée dans les démarches administratives

*Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée
Honoraires au 25 Juillet 2025

- Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique
- Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnels : succession ou surendettement
- AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

ORPI CITE IMMO – SARL VLG – 44 rue Michel Servet - 69100 VILLEURBANNE - SARL au capital de 7 500,00€
Siren N° 750 072 407 RCS Lyon – Siret 750 072 407 00026 – APE 6831Z

Carte professionnelle T N° CPI 6901 2018 000 029 468 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
Caisse de garantie CEGC – 16 rue Hoche – 92800 PUTEAUX



Cité Immo

Transaction / Gestion

HONORAIRES DE LOCATION – GESTION

Applicable au 1^{er} Janvier 2025

Taux de TVA applicable : 20%

Locaux d'habitation Soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Commercialisation, Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail, Publicité, Reportage photos,	Zone libre : 8 € TTC / m ² Zone tendue : 10 € TTC / m ²	Zone libre : 8 € TTC / m ² Zone tendue : 10 € TTC / m ²
Etat lieux (entrée + sortie)	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Avenant ou modification d'un bail à la demande et à la charge du locataire		240 € TTC
Garage ou parking	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires	Un mois de loyer charges comprises	Un mois de loyer charges comprises

Gestion courante du bien	
Locaux d'habitation – Garage / parking	
Honoraires Gestion en % des encaissements : 6 % HT soit 7,2 % TTC pour un logement 5 % HT soit 6 % TTC à partir de deux logements 10 % HT soit 12% TTC pour un parking ou un garage	
Autres :	
Aide à la déclaration fiscale : Offert	Gestion et paiement des charges de copropriété : 1,2% TTC des encaissements
Garantie Loyer Impayés (GLI) En % des encaissements : 2,2 % TTC	Accompagnement administratif et comptable sur les travaux : 110 € TTC / l'heure

Cité Immo – 44 Rue Michel SERVET - 69100 VILLEURBANNE – 04.72.657.657 – citeimmo@orpi.com

SARL au capital de 7 500 € - SIRET 75007240700026 – RCS Lyon – Carte Professionnelle N° CPI 6901 2018 000 029 468 – CCI de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne

Garantie financière Cegc – 128 rue de la Boétie – 75378 Paris Cedex 08 – Montant 160 000€